

























Appel à manifester pour les victimes de l'amiante du Tripode nantais le 27 février 2019

Historique

Une tour de 18 étages, le Tripode, a abrité à Nantes, à partir de 1972, 1800 agents de l'Insee, des Finances Publiques, du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

De nombreux personnels de nettoyage et de maintenance y sont intervenu.e.s.

Tous les plafonds de la tour étaient en amiante floquée non protégée, et l'air ambiant arrivait par des allèges amiantées non stabilisées.

Toutes les personnes qui ont travaillé dans le Tripode ont donc été victimes d'une exposition intense à l'amiante.

Grace aux combats de l'intersyndicale amiante Tripode, la tour a été évacuée en 1993.

Elle a été désamiantée (350 tonnes en ont été retirées) et détruite en 2005.

Depuis 1995, des cancers précoces et autres maladies de l'amiante ont atteint les personnels, d'abord d'entretien puis les personnels des bureaux.

http://www.les-amiantes-du-tripode.fr

L'Intersyndicale Amiante Tripode Cgt Cfdt Fo Cftc Solidaires Unsa de l'Insee, de Finances Publiques et du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères organise un rassemblement, à l'occasion du 14ème anniversaire de l'implosion du Tripode, le 27 février à Nantes.

Son but : le classement du Tripode en site amianté et un accès simplifié, pour les salarié.e.s malades, à la reconnaissance de leurs maladies liées à l'exposition.

Les Unions départementales de Loire-Atlantique Cgt, Cfdt, Fo, Cftc, Solidaires et Unsa, ainsi que les fédérations des Finances Solidaires, Cgt, Fo, Cfdt, Cftc et Unsa soutiennent ce rassemblement.

Nantes Métropole et la ville de Nantes seront représentées à ce rassemblement.

Les victimes de l'amiante et d'autres cancérogènes de notre pays se voient opposer une véritable offensive par ce gouvernement : non-lieu pour les membres du Comité Permanent Amiante, qui ont couvert l'utilisation massive de l'amiante en France alors que ses effets cancérogènes étaient déjà prouvés ; refus de l'interdiction des pesticides classés cancérogènes probables par l'OMS, disparition des CHSCT pour le secteur privé et annonce de leur fin dans le public, suppression des éléments de traçabilité des expositions.

Dans le même temps, les agents du Tripode se voient opposer un rapport de l'IGAS mensonger : les plafonds d'amiante floqués ont disparu de la description du Tripode ; la perte d'espérance de vie de 3 à 6 ans des personnels constatée par l'étude épidémiologique est "oubliée" ; le nombre anormal de morts par tumeur non mentionné, etc.

Mais au-delà de cette première cible, ce rapport IGAS interdit des mesures sociales de réparation des agents des routes exposés à l'amiante, et au-delà de toutes les victimes de l'amiante du secteur tertiaire : bureaux contaminés, hôpitaux bardés d'amiante, agents des eaux intervenant sur les canalisations en amiante-ciment, etc.

Le combat engagé par les agents du Tripode est donc le combat de tous les salarié.e.s confronté.e.s dans leur vie et leur travail à des produits chimiques ou des rayonnements ionisants dangereux, dont l'exposition est niée par les employeurs et l'Etat.

Nous appelons à soutenir leur rassemblement le 27 février 2019 à 12H45, devant la Direction Régionale de Finances Publiques, 4 quai de Versailles à Nantes (en face de la Préfecture).

Les prises de parole auront lieu devant la Préfecture à partir de 13H15